Année universitaire 2026/2027

1ère année de master - Droit des affaires et fiscalité - FI

Crédits ECTS : 60

Le Master 1 Droit des affaires et fiscalité a pour objectif de former des juristes en droit des affaires de haut niveau destinés à intégrer une profession juridique et judiciaire, en offrant également une formation à la recherche et par la recherche. Les étudiants acquièrent des connaissances juridiques théoriques et pratiques, dans tous les domaines du droit privé et public des affaires et de la fiscalité, ainsi que des savoir-faire et des compétences non juridiques nécessaires à leurs activités professionnelles futures.

Des cours en anglais et des possibilités d'échanges à l'étranger contribuent à l'internationalisation de la formation et les étudiants sont sensibilisés à l'internationalisation des métiers du droit. Les étudiants du master peuvent poursuivre dans l'un des 5 M2 du Master Droit des Affaires. Il est possible d'effectuer une année de césure avant d'intégrer l'un de ceux-ci.

L'investissement dans la vie associative, très dynamique, et dans les réseaux d'anciens étudiants, développés, est vivement encouragé.
Le Parcours Droit des affaires et fiscalité offre la possibilité de suivre le deuxième semestre à l'étranger.

Une trajectoire "Recherche" est ouverte avec la possibilité de poursuivre en 2ème année de master.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

La 1ère année du master est organisée en 2 semestres et se déroule de septembre à mai. Dans le Parcours Droit des affaires et fiscalité, aux côtés des modalités pédagogiques traditionnelles de l'Université Paris Dauphine - PSL d'enseignements en petit groupe assurés par des intervenants français et anglo-saxons, ont été introduits deux Business Games et un Moot Court qui permettent de mettre les étudiants en situation, tutorés par des professionnels partenaires.

Par ailleurs, il est possible d'effectuer le second semestre à l'étranger.

Langue d'enseignement : Français

ADMISSIONS

L'admission se fait en 3 étapes :

- Candidature en ligne
- Décision d'admissibilité pour les entretiens, sur la base du dossier de candidature
- Entretien avec les candidats admissibles, puis décision d'admission

POURSUITE D'ÉTUDES

Après la 1re année de Master Droit, les étudiantes et les étudiants peuvent choisir entre plusieurs M2, en formation initiale ou en alternance. Avant d'intégrer un M2, ils peuvent réaliser une année de césure si leur cursus le permet, afin de développer une expérience professionnelle en France ou à l'étranger : stage, CDD, service civique, entreprenariat, formation complémentaire…

En 2ème année de Master, les étudiantes et les étudiants choisissent une spécialisation afin de préciser leur domaine de compétences et se professionnaliser. Ils bénéficieront d'enseignements de haut niveau dispensés par des enseignants-chercheurs de Dauphine et d'intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise.

Enfin, l'université aide les étudiantes et les étudiants, à se préparer à l'entrée sur le marché du travail au travers de nombreux projets professionnels ou dispositifs de stage. Les jeunes diplômés de Dauphine bénéficient ainsi d'un taux d'insertion professionnelle très élevé.

Dans le cas d’un Master recherche, cette 2ème année leur permettra de préparer au mieux leur projet de recherche, pour s’orienter par la suite vers un doctorat.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16